Economie

Création d'entreprise, mode d'emploi

Comme elle le fait depuis plusieurs années, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Vosges tenait salon hier mercredi au centre des congrès d'Epinal. Un rendez-vous réservé aux futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise qui ont fait le tour du sujet en deux heures.

EPINAL

La file d'attente devant le premier stand ne manque pas d'attirer le regard. Le salon de la création/reprise d'entreprise, version 2014, a encore fait recette. C'est vrai que la formule mise en place par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), avec le concours de la Région, ne manque pas d'attrait. *« C'est la quatorzième édition*, précise Jean-Luc Perrin, responsable du pôle entreprise à la CCI, *et au fil des ans, le succès est allé grandissant. »*

Une bonne et une mauvaise nouvelle. Mauvaise parce que si les *« clients »* se bousculent au portillon, c'est prioritairement parce qu'ils ont perdu leur emploi. Au moins, l'opération a le mérite de leur offrir une alternative. Le slogan est d'ailleurs explicite : *« En deux heures, économisez quinze jours de démarche »*. Pratique, simple et efficace. En quatre étapes (idée du projet, élaboration, lancement des opérations et démarrage de l'activité), et en deux heures, rappelons-le, le candidat aura bouclé la boucle.



Jean-Luc Perrin (CCI des Vosges) sait que le prochain changement de statut de l'auto-entrepreneur va compliquer les choses.

Changement de statut

Ou tout au moins, il saura un peu mieux où il posera les pieds lorsque le grand jour arrivera. Un parcours balisé, sur le papier en tout cas, qui n'occultera pas tous les problèmes et contraintes rencontrées ici et là. Il ne faut pas se leurrer, si la CCI donne les clés, c'est le futur patron qui ouvrira les portes. Pas le plus simple. D'autant que le statut d'auto-entrepreneur va évoluer. *« A partir du 18 décembre*, confirme Jean-Luc Perrin, *l'inscription au registre du commerce ou à la Chambre des métiers sera obligatoire. »* Une contrainte importante pour les intéressés, mais dans le même temps tout le monde y verra beaucoup plus clair. Et tout le monde saura qui fait quoi.

D'un point de vue plus général, ce salon a accueilli divers profils professionnels. *« A l'heure actuelle*, ajoutait Jean-Luc Perrin, *chacun cherche son propre emploi. »* Qu'il soit ouvrier, employé ou cadre. *« En plus,* ne cachait pas Jean-Luc Perrin, *avec des réglementations qui changent très souvent, les gens ne savent pas où ils vont. »*

Une autre problématique. Toutefois, face à la réalité économique du moment, mieux vaudrait faciliter la tâche des uns et des autres.

Claude GIRARDET



Cette année encore, le salon a fait recette avec plus de 400 visiteurs pour 200 dossiers étudiés.
(Photos Jean-Charles OLÉ)

Leur projet, leur réalisation

« J'arrive enfin à ce que je voulais »

Florian Dolet n'est pas venu les mains vides au centre des congrès. Le jeune homme (30 ans) d'Hadol sait parfaitement ce qu'il veut faire. Malgré tout, il avait besoin de rencontrer les divers intervenants (Pôle emploi, banques, Urssaf, CCI des Vosges, etc.) pour simplement en savoir plus sur son futur métier d'auto-entrepreneur.

Il y a un an, le trentenaire a décidé de changer d'air. *« En fait*, explique-t-il, *j'ai toujours voulu trouver un métier ayant un rapport avec l'animation et les enfants. »* Mais, une mauvaise orientation scolaire (dixit Florian) l'envoie préparer un BTS gestion de production bois au lycée Malraux de Remiremont. L'examen en poche, Florian travaille pendant dix ans dans une entreprise nancéienne spécialisée dans l'ameublement et les fenêtres, avant de tourner la page et de démissionner.

Pour entamer une formation débouchant sur un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (JEPS). *« En parallèle, depuis janvier dernier je suis animateur et formateur dans les maisons familiales et j'assure la direction de centres de loisirs durant les vacances. J'interviens aussi dans trois communes pour le périscolaire. »* Musicien averti, Florian Dolet ne manque décidément pas d'atouts.


Florian Dolet a complètement changé d'orientation. Il va enfin faire le métier dont il a toujours rêvé.

Néanmoins, il veut franchir un nouveau pas et s'installer comme auto-entrepreneur. Dans l'animation, mais aussi et surtout près des enfants. Le salon création/reprise d'entreprise lui a permis de rencontrer des professionnels qui lui ont indiqué la marche à suivre. *« Je suis surtout à la recherche d'informations juridiques »*, confie-t-il. Des informations trouvées sur le même site et en… moins de deux heures.

« Avec la réforme des rythmes scolaires, les communes ont besoin de gens diplômés. Il y a donc un créneau. Dans lequel Florian va s'engouffrer. *« Et puis*, souligne-t-il dans un grand sourire, *j'arrive enfin à ce que je voulais. »*

Cl.G.

Les bonbons bio de Manuel et Justin Wexler

GERARDMER

L'idée a germé. Doucement. Manuel Wexler était dans l'informatique. Son frère Justin travaillait depuis 15 ans comme pâtissier, chocolatier, confiseur. En 2013, ils décident d'unir leurs compétences pour créer une confiserie bio. Une opportunité s'ouvre à eux. « *La mairie de Gérardmer a viabilisé des terrains en eau et gaz et souhaitait l'implantation de nouvelles entreprises. Nous avons flashé sur le lieu et l'emplacement et nous nous sommes lancés* », expliquent les deux frères.

Avec leurs économies, ils achètent le terrain, route d'Epinal, au Beillard. Puis ils commencent leur étude de marché. « *Deux gars qui arrivent chez les banquiers en disant "on veut faire des bonbons bios" ça a refroidi quelques enseignes qui préfèrent investir dans la reprise d'un restaurant que dans une confiserie* », confie Manuel. Un établissement accepte de les suivre.


Justin, 33 ans et Manuel, 41 ans ont créé leur entreprise « Confiserie Gérômoise Bio » et misent sur la production locale.

Apport personnel et innovation

Un bilan prévisionnel est monté sur trois ans avec un chiffre d'affaires entre 200 000 et 300 000 € pour la première année. La banque leur prête 500 000 €. Tout s'enchaîne. Un architecte, un maître d'œuvre, des entreprises locales, il faudra 18 mois pour créer le bâtiment.

« *Nous avons opté pour une SAS (société anonyme simplifiée), au capital de 280 000 €. C'est la seule structure juridique qui nous permet d'être à 50/50* », explique Justin. Ce dernier a alors développé un process innovant : des gommes à base de plantes et fruits bios issus de producteurs locaux, sans arôme, sans colorant tout en gardant un savoir-faire artisanal. « *La gomme est coulée une à une à la main, gélifiée à l'agar-agar et sans gélatine de porc* », souligne le confiseur.

Leur entreprise « Confiserie Gérômoise Bio » a embauché deux personnes à temps plein et en contrat à durée indéterminée et une vendeuse à temps partiel. Et toute l'équipe compte bien ouvrir la confiserie durant la trêve des confiseurs.